

# Sécurité des salariés intérimaires

## MODULE DE FORMATION EN E-LEARNING

### Public

Cette formation s'adresse aux salariés intérimaires ainsi qu'aux managers, tuteurs et responsables chargés de leur accueil et de leur encadrement

### Prérequis

- Ordinateur / tablette / smartphone
- Navigateur Internet (Windows/Mac)
- Nos modules sont développés en HTML5. Mise à disposition sur demande d'une version Flash. (Technologie non maintenue par les navigateurs récents).

### Objectifs de la formation

Ce formation a pour objectif d'aider l'apprenant à :

- Identifier les situations de travail à risque,
- Comprendre son rôle en matière de sécurité,
- Exercer son droit d'alerte si nécessaire,
- Réagir de manière appropriée en cas de danger,
- Savoir les règles essentielles liées aux postes à risques.

### Média

Ce module est constitué d'animations multimédia : vidéo, 2D / 3D, photographies.

Durée : 15 minutes

Tarif : nous consulter\*

## Généralités

Les salariés intérimaires sont particulièrement exposés aux risques professionnels. Chaque année, plusieurs dizaines de milliers d'accidents du travail les concernent, dont un nombre important d'accidents graves. Cette situation s'explique souvent par la découverte d'un nouvel environnement de travail, de nouvelles tâches ou encore de consignes de sécurité insuffisamment maîtrisées. La prévention constitue donc un enjeu essentiel pour tous les acteurs impliqués dans le travail temporaire. Adopter les bons réflexes, connaître ses responsabilités et appliquer les mesures de sécurité adaptées permettent de contribuer à un environnement de travail plus sûr.

Ce module est sous-titré pour les sourds et malentendants



## Contenu du Module

### Partie 1 : Formation

- Chapitre 1 : Votre mission et les risques
- Chapitre 2 : Vous êtes acteur de votre sécurité
- Chapitre 3 : Danger et droits du salarié
- Chapitre 4 : Postes et activités spécifiques
- Chapitre 5 : En cas d'accident du travail

### Partie 2 : Évaluation

À l'issue de la formation, l'apprenant est évalué (QCM). L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées